

Communiqué de presse
Paris, le 7 janvier 2010

La langue et internet : Le Forum des droits sur l'internet publie une étude inédite

Recommandation « Langues et internet » du 22 décembre 2009
Deuxième volet du groupe de travail « Développement durable et internet »

Dans le cadre de ses travaux sur les problématiques de [développement durable et internet](#), le Forum des droits sur l'internet publie le deuxième volet de ses réflexions¹ qui se sont portées sur les aspects linguistiques dans le monde numérique. La [Recommandation](#) « Internet et développement durable II : langues et internet » a été adoptée par le Conseil d'orientation du Forum des droits sur l'internet le 22 décembre 2009. Elle constitue une étude multidimensionnelle inédite en France : multilinguisme, évolution des langues sur internet, panorama des technologies de la langue, aspects techniques et bonnes pratiques.

La langue, un outil insuffisamment valorisé

En novembre dernier, en réponse à une question parlementaire², le ministre de la Culture et de la Communication a tenu à rappeler que « le multilinguisme est une dimension clé du rayonnement de la France à l'étranger ». La langue constitue un enjeu, insuffisamment pris en compte, alors qu'elle est un vecteur du rayonnement politique, scientifique et économique. En ce sens, la traduction de publications scientifiques permet la promotion de la pensée nationale à l'étranger. Un site multilingue favorise aussi, pour les entreprises, leurs exportations et permet une meilleure information, donc protection, du consommateur (traduction des conditions générales de vente). Le Forum des droits sur l'internet a ainsi considéré que la langue devait être perçue comme **un enjeu stratégique du numérique** et que, dans cette perspective, il était nécessaire de mettre en place un dispositif public pour accompagner la diversité linguistique sur internet.

Un service interministériel dédié à la traduction

Au niveau public, il existe actuellement trois services de traduction qui totalisent un effectif réduit et qui sont assez peu connus de l'administration. Le Forum des droits sur l'internet recommande la mise en place d'un **service interministériel**, rattaché au Premier ministre, en charge de la traduction des contenus publics et notamment, ceux des sites internet. Le Forum préconise la constitution d'un pôle de compétence pour les contenus internet afin de tenir compte des spécificités de cet univers (accessibilité des documents à tous les visiteurs, bon référencement du contenu, liens hypertextes...).

¹ Le premier sujet des réflexions du groupe de travail « Internet et développement durable » s'était porté sur l'accessibilité des sites internet du secteur public et avait fait l'objet d'une [Recommandation](#) émise en novembre 2008.

² <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-46914QE.htm>

Encourager les initiatives autour de langue

Le Forum des droits sur l'internet pense également utile de valoriser l'effort de recherche sur les technologies linguistiques (correcteurs automatiques, outils d'aide à la traduction, synthèse vocale...). Il recommande d'associer la société civile à la réflexion sur l'évolution de la langue, notamment par la création d'une plate-forme d'échange sur la terminologie.

Des pratiques simples à mettre en œuvre

Le Forum des droits sur l'internet émet plusieurs propositions visant à améliorer le multilinguisme et l'accessibilité linguistique sur internet. Elles s'adressent particulièrement aux exploitants de sites internet, éditeurs de logiciels, fabricants de matériels ou encore aux pouvoirs publics.

Le Forum recommande de permettre l'utilisation de tous les caractères de la langue française pour les noms de domaine, afin de respecter notamment les patronymes français. Il considère, par ailleurs, que la standardisation d'un clavier informatique facilitant la saisie de la langue française serait de nature à préserver ce patrimoine linguistique. Enfin, le Forum déconseille l'utilisation de pictogrammes pour matérialiser le choix de la langue sur un site internet mais de l'écrire en toutes lettres dans la propre langue du lecteur.

À propos du Forum des droits sur l'internet

Le Forum des droits sur l'internet est un organisme créé avec le soutien des pouvoirs publics, compétent sur les questions de droit et de société liées à l'internet. Il a pour mission d'informer le public et d'organiser la concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises et les utilisateurs sur ces questions. Il propose également un service de médiation à destination du grand public. Le Forum comprend aujourd'hui près de 70 membres, organismes publics, associations et entreprises privées.

Contact presse - Forum des droits sur l'internet

Corinne Longuet : 01 44 01 38 05

c.longuet@foruminternet.org